Abonnement de ski - demande de subvention
Magic Pass, Crans-Montana ou autres stations situées en Valais

Saison 2026-2027

	1er enfant ☐	2ème enfant ☐	3ème enfant ☐	4ème enfant ☐
Nom				
Prénom				
Date de naissance				

Parents _____

Adresse _____

N° de téléphone _____

@ _____

Titulaire du compte _____

Coordonnées bancaires
(IBAN) _____

Lieu et date _____

Signature _____

545.3637.00

La commune de Noble-Contrée apporte son soutien financier pour la saison 2026-2027 à l'acquisition d'un abonnement de ski valable pour les stations intégrées au Magic Pass ou les autres domaines situés dans le Canton du Valais (offre non cumulable). Pour bénéficier de la subvention de Fr. 100.-, les jeunes jusqu'à 19 ans révolus doivent être domiciliés sur la commune en date du 31 décembre 2026.

Ce formulaire est à retourner avec la copie de l'abonnement de ski d'ici au plus tard au 31 décembre 2026 à l'Administration communale par courriel (administration@noble-contree.ch), par courrier ou en le déposant au guichet d'accueil.

La subvention de Fr. 100.- sera versée dans le courant du mois de janvier 2027.